



# SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif  
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Mel : sntrscgt@vjf.cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

N°40 du 31 mars 2005.

## **Spécial** **Comptes Rendus**

### SOMMAIRE

- Compte rendu de la rencontre la Direction CNRS et Les Organisations Syndicales le 18 mars 2005.
- Compte rendu du Conseil d'Administration du CNRS du 24 mars 2005

# Compte-Rendu de la rencontre avec la direction du CNRS

## le 18 mars 2005

**CNRS** : B Larroutou, DG ; M. Mathieu, secrétaire général ; L. Flabbée, Directrice des ressources humaines.

**Syndicats** : SNCS, Unsa, FO, Sgen-CFDT, SNIRS, SNTRS-CGT (M. Cousy, A. Kieffer, G. Mandville).

**B. Veyssières intervient au nom du SNCS.** Il fait part du désaccord de son syndicat avec la manière dont la direction conçoit les rencontres avec les syndicats : elle n'a entamé aucune négociation sur le contenu de son projet. Le SNCS refuse la restructuration de l'établissement et demande l'arrêt des expérimentations. C'est pourquoi le SNCS quittera cette réunion.

**Le DG répond** qu'il est inévitable qu'il y ait des points de vue différents, mais il estime qu'il est faux de dire qu'il n'a tenu aucun compte des avis. Son projet a évolué. Quant au siège : la procédure Noémi est une procédure normale qui n'a pas à voir avec la restructuration du siège. Cependant il n'attendra pas la promulgation de la loi (qui par ailleurs risque de prendre beaucoup de retard). On en est au temps de la décision. Tout n'est pas encore clair sur la réorganisation du siège. La décision n'est pas acquise. Enfin aucun laboratoire n'est désigné pour devenir propre, mixte ou lié (universitaire). Quoi qu'il en soit rien ne sera entamé avant le 21 avril, date de la soumission du projet au CA du CNRS. Si le texte est adopté, il y aura affichage des postes en mobilité. Liliane Flabbée précise qu'aucun poste de Noémi n'est affiché pour une DSS ou une fonction du siège.

**Nous demandons une interruption de séance pour discuter de la proposition du SNCS de quitter la réunion.**

Nous nous étonnons auprès du SNCS de cette décision. Nous avons fait la même proposition il y a près de trois mois, mais le SNCS avait suspendu sa décision à celle du SGEN qui avait préféré rester. Or cette réunion-ci est consacrée, à notre demande, à l'organisation du siège et à ses conséquences pour les personnels ITA. Nous pensons qu'il faut au contraire rester, entendre ce que la direction propose, donner notre point de vue et exiger de la direction qu'elle entame sur une série de points de véritables négociations avec les syndicats (évaluation des ITA, fonctionnement des CAP, revalorisation des carrières, mobilité). Le SNCS ayant un mandat précis, décide de partir. FO part également. Nous restons.

**Nous intervenons pour rappeler notre opposition au projet.**

Si nous n'avons pas quitté la séance, c'est parce qu'on entendait y aborder la politique des personnels et rappeler le rôle de négociation des syndicats. Nous souhaitons entendre ce que la direction propose pour les personnels, de réagir à ces propositions.

**...aux personnels de trouver seuls les solutions**

Larroutou propose une réforme globale du CNRS. La mise en place de la Direction de la Stratégie Scientifique (DSS) placée directement auprès du DG entraîne une réorganisation d'ensemble des emplois du siège (mais aussi, et cela n'a pas été traité lors de cette réunion, dans les délégations régionales, la

réorganisation administrative, sa « simplification », les nouvelles répartitions de la gestion des moyens entre laboratoires et DR changeront les règles actuelles de fonctionnement si le projet est adopté). La direction met en place pour le siège une procédure d'accompagnement de ces évolutions en marge de Noémi, marquée par une volonté de gérer les mouvements au niveau individuel, sans débat collectif : une cellule « d'appui et de conseil » composée de Mme Picquet-Gauthier et de M. Bernier recevra les personnels du siège, un espace d'info sera créé pour que les personnels aillent faire leur marché, un forum permettra aux personnels de poser des questions. On n'est pas loin de la cellule d'intérim interne de la Sodexho.

Le dispositif mis en place prévoit de ne pas appliquer la règle des trois ans aux personnes qui relèveront de la restructuration de l'administration, ni pour les conditions de départ de leur poste (cela va de soi) ni pour celles du poste d'arrivée (elles pourront bouger à nouveau sans attendre les trois ans fatidiques) ; le niveau de primes qu'elles perçoivent au siège continuera à leur être attribué pendant trois ans ; les agents non affectés à l'issue de la campagne Noémi (la seconde campagne) seront suivis, la CAP sera saisie de leurs dossiers ; enfin un bilan d'étape sera présenté aux organisations syndicales. C'est la première fois que le CNRS avoue qu'elles versaient des surprimes aux personnels du siège. Cette dernière disposition, scandaleuse, vise à faire accepter la réforme.

**Nous avons rappelé le rôle des syndicats dans toute réorganisation des emplois.**

La cellule ne règlera rien, elle est une instance de la direction et sera perçue comme telle. La direction doit négocier avec les syndicats et dans tous les cas mettre en place une commission mixte avec les syndicats dès qu'il y a des problèmes qui concernent les personnels, pour les aider sur la base d'une réflexion collective et d'une recherche collective de solutions. Le DG n'a pas refusé le principe.

**Des emplois vont disparaître.** Les personnels devront postuler individuellement sur leur emploi, modifié dans son contenu, en concurrence les uns avec les autres. La réorganisation du siège est décidée sans qu'ils aient été associés à la réflexion. La direction pourrait faire le choix d'un investissement dans la formation pour tous dès lors qu'il y a une réorganisation du travail. Cela supposerait des débats collectifs dans les services. Cet exemple illustre parfaitement la carence du projet du DG en matière de démocratie. Jamais il ne fait allusion aux conseils de service prévus dans les textes, pour parler d'organisation du travail ou de définition des tâches.

Les informations seront données dès maintenant (le DG anticipe donc l'adoption de son projet au CA du CNRS du 21 avril).

**D'une manière générale, le CNRS n'a plus fait fonctionner la Commission de mobilité.** Nous demandons qu'elle soit réactivée, pas seulement pour le siège. Elle permet de discuter de la politique de mobilité dans l'établissement, de dresser des bilans.

**Nous avons rappelé le rôle des organisations syndicales. C'est avec elles que la direction doit négocier.** Nous ne pouvons nous contenter de l'information ou de la « concertation ». On doit arriver à un moment à négocier notamment sur tout ce qui concerne les personnels, les emplois, les conditions de travail, les rémunérations. Les syndicats ont leurs revendications que le DG doit entendre. Ils ne peuvent être placés sur le même plan que les directeurs d'unités, ils ne sont pas des interlocuteurs parmi d'autres, mais la représentation collective des personnels. La manière dont la direction a conçu les quatre groupes de travail sur les ressources humaines, écoutant les organisations syndicales une heure et demi lors de la mise en place des groupes, une demi-journée à mi-parcours et

des réunions de bilan en mai lors de la remise des rapports est une caricature.

Le DG accepte une réunion sur les carrières. Négociera-t-il des propositions à soumettre au ministère et des améliorations qu'il peut lui-même mettre en œuvre ?

Liliane Flabbée annonce une réunion prochaine syndicats-direction sur l'évaluation des ITA et le fonctionnement des CAP.

**Pour le SNTRS-CGT ces réunions doivent être l'occasion de véritables négociations, comme cela a été le cas sur les astreintes.**

## Compte rendu du Conseil d'Administration du CNRS du 24 mars 2005

Jacques AUDIN élu du SNTRS-CGT

**Préambule :** Ce Conseil d'administration s'est déroulé dans un climat de crise aiguë entre le Directeur Général du CNRS, le Président du CNRS et les ministères de tutelle.

Les administrateurs élus ont été reçus préalablement par le Directeur général qui les a informés de la situation et ensuite par le Président du CNRS qui leur a fait part de son souhait de repousser le vote du projet d'évolution du CNRS.

En gros, le ministère et le Président du CNRS demandent à Bernard Larroutou de repousser le vote du projet du CNRS qui était prévu pour le 21 avril. Celui-ci n'y est pas favorable et considère que repousser, c'est enterrer et à terme signer la disparition du CNRS !!!

### **Commentaire personnel.**

Plusieurs raisons ou prétextes animent ceux qui jusqu'à présent semblaient soutenir le projet. Probablement des **raisons conjoncturelles**, approche des élections et peur de nouvelles manifestations de personnels qui auraient des répercussions sur l'issue du référendum.

**Des raisons politiques :** le projet pour le CNRS malgré des défauts tente de pérenniser un CNRS et fait de l'ombre à ceux qui misent sur une organisation de la recherche publique centrée autour des universités.

Enfin il y a des réactions émanant de divers endroits de la communauté, des conflits d'intérêt, des corporatismes et aussi des inquiétudes légitimes des personnels.

Deux points du projet Larroutou cristallisent les débats aujourd'hui : les Directeurs Inter régionaux (DIR) et la Direction de la Stratégie Scientifique (DSS)

Les DIR sont fortement contestées par certaines directions scientifiques actuelles qui voient leurs pouvoirs et leurs prérogatives diminuer. Ils sont contestés également par des «personnalités scientifiques» qui occupent le terrain régional laissé vacant par le CNRS et qui ne souhaitent pas que le celui-ci vienne se mêler de leurs affaires locales.

**La conjonction de ces deux rejets**, plus les craintes de voir la communauté se mobiliser dans la rue sur des critères de couches administratives supplémentaires, de risque d'affaiblissement des disciplines et de la recherche fondamentale, de manque de concertation, de dirigisme, conduit

le ministère par le président Meunier interposé à demander une «pose» du projet synonyme probablement d'abandon dans la conjoncture actuelle.

**A propos de la Direction de la Stratégie Scientifique** les choses sont moins claires, il y a au moins deux types de réticences. Celle des Départements scientifiques qui veulent garder leurs prérogatives dans ce domaine. Il y a aussi de toute évidence les craintes de la Présidence du CNRS qui entend garder la main sur la stratégie scientifique de l'Etablissement. C'est le problème de la bicéphalité de la direction du CNRS qui est posé à nouveau. Faut-il un DG et un Président ? Ou faut-il un PDG. ?

**Il y a bien sûr les inquiétudes des personnels** exprimées par les syndicats avec leurs différences d'approches traditionnelles au CNRS.

**Faut-il se réjouir de cette situation de crise ?** Probablement pas.

Le projet pour le CNRS sera proposé au vote du 16 mai, il reste un mois et demi au CNRS pour se doter d'une réforme que chacun s'accorde à penser nécessaire. Les personnels doivent peser de façon constructive pour que leur établissement trouve la place qu'il mérite sur l'échiquier français, européen et mondial et puisse jouer son rôle essentiel d'organisme de recherche public au service de la cause universelle du progrès dans ses dimensions sociales culturelles et économiques.

Les personnels ne peuvent pas rester indifférents et doivent prendre conscience des enjeux.

Le compte rendu qui suit n'engage que ma responsabilité. Il est incomplet et imparfait.

## L'ordre du jour du CA du 24 mars 2005 était :

- 1/ Projet d'évolution du CNRS (débat informel)
- 2/ Rapport d'activité du CNRS pour l'année 2004
- 3/ Rapport sur l'exécution du Budget 2004
- 4/ Rapport sur délégation de pouvoir au DG
- 5/ Décision modificatrice du budget 2005
- 6/ Débat d'orientation budgétaire 2006 (non traité)
- 7/ Informations sur le GIP ANR

### 1/Projet d'évolution du CNRS (organisation)

(voir document du 1<sup>er</sup> mars sur l'intranet)

Le DG fait la même présentation que celle qu'il a faite devant les directeurs de laboratoire ces dernières semaines. Il commente les évolutions par rapport au projet initial et principalement sur les missions des DIR et des DS. « Je veux réformer les départements scientifiques, pas les supprimer ! » Il dénonce le manque de cohérence globale du système actuel. Il est conscient du manque de clarté de son projet et de la nécessité d'ajustages ultérieurs. Il maintient son cap du 21 avril pour voter la réforme. Si on fait le choix de l'immobilisme on démontre que le CNRS est irréfutable. Il propose que le CA délibère sur les grands points : le découpage en cinq ou six départements, la mise en place d'une direction de la stratégie, la mise en place des DIR.

**Fossey (élu sncs)** : fait l'historique depuis 1990, reconnaît que le projet a évolué, souhaite qu'on identifie les points de blocage.

**Audin (élu sntrs)** : je suis intervenu pour dire combien ce projet a été mal perçu dès le départ en fixant comme objectif final la prédominance des universités dans le pilotage de la recherche. J'ai plaidé pour la complémentarité université et EPST. J'ai dénoncé la vision descendante du pilotage du CNRS, l'affaiblissement des disciplines dans l'organisation, les risques pour la recherche fondamentale. J'ai dénoncé les mesures autoritaires de restructurations des laboratoires et de dégraissage des effectifs des directions scientifiques. J'ai réaffirmé aussi notre volonté de voir un CNRS fort et bien organisé dans les régions. J'ai critiqué vivement l'absence de structure démocratique à tous les étages de l'organisation proposée. J'ai fait de la prise en compte de cet aspect essentiel à mes yeux la condition de mon vote sur ce projet (**voir mon intervention intégrale en annexe 1**)

**Interrompu par le président qui me demandait de conclure j'ai affirmé solennellement que je considérais que le CNRS était effectivement à la croisée des chemins, que j'étais venu dans CA pour le défendre et que je faisais confiance aux membres de ce conseil dans leur diversité pour que le CNRS ne disparaisse pas avec la fin de notre mandat.**

**Une personnalité scientifique** : il faut de la visibilité, le CNRS n'est pas un hôtel. Le projet avance dans le bon sens.

**Gillon (élu sgen)** partage l'état des lieux fait en 2004, est pour la réforme, c'est la méthode qui n'est pas bonne.

**La Présidente du Conseil scientifique** : traduit assez bien les inquiétudes de la communauté et des directeurs de laboratoires.

**Une personnalité du monde économique** : le projet a évolué, le DG a écouté, le CNRS est remis à sa place, je suis favorable à une organisation matricielle. Les départements restent forts, la direction est plus proche du terrain. Il faut voter cette réforme

avant la fin de notre mandat. S'il faut faire un ou deux CA de plus pour se mettre d'accord, moi j'y suis prêt.

**Audier (FSU/ SLR)**. Si la loi était sortie, on n'en serait pas là. J'approuve une réforme qui garde un rôle d'organisation de la recherche au CNRS. Il y a une forte évolution du projet. Je n'adhère pas à tout, il tient compte des discussions des Etats généraux. Les DIR contre lesquels j'étais répondent à une nécessité. Le CNRS n'est pas dilué par l'agence, asseoir politique régionale et nationale est bon, mais il faut éviter les strates supplémentaires. Le problème de l'interdisciplinarité est affaibli par les départements actuellement. Il y a les problèmes des relations inter-organismes. Il y a la crainte que certaines disciplines soient abandonnées. Que va faire le CNRS tant qu'on ne sait pas ce que va faire l'agence ? On ne doit plus parler du déménagement du siège !

**Confédération CFDT**: La discussions sur les contours des disciplines ne me font pas vibrer. Il ne faut pas sacraliser le bottom up. Ca coûte cher d'être à contre-courant. Nous à la CFDT on en sait quelque chose! Mais il faut savoir prendre ses responsabilités ! Votre projet est trop détaillé, le diable est toujours dans les détails !

**Une personnalité du monde économique** : il faut rester sur les grands principes, un projet léger ou on s'adapte au fur et à mesure. J'avais des réticences sur les DIR, je reste préoccupé sur les directions scientifiques et la visibilité du CNRS. Le DG doit transmettre à ses départements une vision générale pour définir des orientations et être très proche de ses directions scientifiques. Je pense qu'il y a un risque, lorsque l'équipe de direction est trop resserrée, que la direction reste isolée de la réalité. Il faut lâcher du lest sur les départements à condition qu'ils soient dans l'équipe de direction. C'est désagréable de définir le fonctionnement du CNRS alors qu'on ne sait pas où on va avec la LOP. Il y a une dramatisation de notre débat, une réforme doit faire l'objet d'un consensus. Je ne suis pas plus démocratique que les autres, mais c'est le bon sens. Il faut un texte en quatre ou cinq pages.

**Représentant de la CPU** : on a besoin de réforme, il faut du courage et de l'adhésion, je partage la vision et approuve l'essentiel des moyens. Il faut un équilibre entre incitatif et récurrent, partenariat et solidarité doivent être renforcés avec les universités. Il faut garder aux responsables la capacité de prendre des initiatives, de discuter de stratégie et d'avoir une vision régionale. Il faut définir une stratégie du CNRS et des Universités, il faut aller plus loin et être capable de réformer le tout. Vision, évaluation, représentation doivent être complémentaires à l'échelle du site. Le prix de l'efficacité passe par la confiance entre les uns et les autres.

**Représentant du Ministère du Budget** : j'adhère à l'objectif fixé de renforcer la capacité de pilotage scientifique du CNRS. C'est un objectif primordial. Dans les propositions qui sont faites il y a deux risques qui ne sont pas dissipés. Alourdissement des structures et des super structures, dilution et confusion des responsabilités, niveau supplémentaire. J'appelle de tous mes vœux une clarification maximum des politiques administratives et du rôle de tous les acteurs nouveaux et actuels, je veillerai là-dessus

**Une personnalité scientifique** : il y a des contradictions. Il faut des clarifications. Le double rôle des DIR et des DS va introduire une confusion. Evidemment le CNRS a besoin d'interagir avec l'extérieur. Pourquoi donner aux DIR un rôle de gestion ?

**Représentante du MEDEF** : j'adhère à la réforme, l'essentiel du chemin est fait. Ce projet n'est pas un aboutissement, c'est un début. Il y a des ajustements nécessaires. Le CNRS a son projet, les chantiers sont lourds. Il faut construire des viviers. La concertation est indispensable, elle a eu lieu, est-elle suffisante?

Le projet forme des équipes en ordre de marche. Il faut mettre en place le dispositif, libérer les esprits. Quinze jours de débat en plus ne changeront rien si en un an on n'a pas fait. Sinon on paralyse, ça s'effiloche, le CNRS passe pour ingérable, on donne de l'eau au moulin des détracteurs.

**Un représentant du monde économique** : il faut que le CNRS soit lisible. Quel CNRS pour le 21<sup>ème</sup> siècle voulons-nous ? Le CNRS évolue dans un monde complexe et se développe dans la transversalité et l'interdisciplinarité.

**Représentant Confédération CGT** : je suis tiraillé sur ce projet, j'ai entendu l'appel du Directeur Général. Je vois les enjeux, la volonté politique de restructuration, en finir avec le modèle actuel. Le projet du DG va à l'encontre de certaines velléités politiques. Est-ce que la difficulté vient de l'absence de loi ? Si la loi est mauvaise on sera encore plus en difficulté. Il y a plusieurs lectures du projet, des lectures intérieures et des lectures extérieures. Le problème des inter-régions, est-ce un risque d'éclatement ou pas du CNRS ? La DSS, c'est le rôle de la communauté ou pas ?

Si on est d'accord sur la direction où aller, il n'y a pas à hésiter. On ne peut pas passer d'un projet détaillé à un projet non détaillé comme certains le demandent.

Quelqu'un a dit : il faut savoir arrêter une grève ! Il faut répondre aux questions, il faut un minimum de consensus, il faut conclure avant la fin de notre mandat, mais il faut répondre avant !

**Une personnalité scientifique** : la communauté parle plus de politique de la science que de science. Dans tous les domaines on est perçu en baisse. Même la revue « Sciences » parle davantage de notre crise financière que de nos publications.

La dramatisation tourne autour du problème des DIR. Moi aussi, j'ai eu des interrogations, j'ai évolué. Est-ce un problème de fond ou de détail ? La recherche a besoin d'une réforme de fond, les DIR sont un problème de détail ! Il faut trouver des solutions. Il faut des directeurs qui dirigent, ils ont le droit de faire des erreurs. Les DS d'aujourd'hui n'ont plus la puissance ni l'aura qu'ils avaient autrefois et pourtant ils travaillent plus et leur tâche est extraordinaire.

Les DS doivent être chargés de la stratégie, on n'a pas parlé d'Europe. Ça serait dramatique si la crise aboutissait à l'immobilité, il faut conclure, faire un tour de table des tutelles. DIR et DS, chacun doit être à son niveau.

**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche** : affiche une volonté d'évoluer, il n'est pas un observateur non engagé. Si la loi était connue la discussion serait différente. N'est pas mandaté pour présenter la loi encore. La préparation de la LOP n'est pas remise aux calendes grecques. Il y aura un engagement public important probablement dès le projet de loi de finance 2006. Le projet a évolué, c'est très important. La date du 21 avril ne doit pas être une date couperet !! Nous ne visons pas à la dilution du CNRS. Le travail fait est extrêmement important et éclaire le chemin. Il faut des inflexions ici ou là, consolider des directions qui sont avancées, faire des réglages de détail, prendre en compte le contexte actuel !. Si on ne réforme pas, on en prend pour 20 ans de plus, si on réforme bien on réforme aussi pour 20 ans. La contribution du CNRS est essentielle. Ma position est une position de non-dramatisation, pas de conflit interne mais pas de consensus mou non plus. C'est à ce conseil et pas à un autre de décider. C'est à l'Etat de dire sur quels principes !

**B. Larroutou** (DG du CNRS) : actuellement il n'y a pas de véritable équipe de direction du CNRS. Le projet prévoit que les DIR seront là pour l'attribution des crédits. A ceux qui craignent des conflits, je réponds qu'il faut organiser la confrontation des conflits. Aujourd'hui il y a du clientélisme. Est-ce que c'est mieux ? Organiser la confrontation, évidemment qu'il y a des

risques. C'est le rôle d'un responsable d'identifier les risques et de les corriger. Il y a encore beaucoup plus de risques dans le statut quo ! Où va le CNRS dans la mise en place des PRES s'il n'est pas structuré ?

La restructuration du siège concerne 100 ITA et 50 scientifiques. Si s'est ça qui modifie le siège, je n'ai pas encore vu beaucoup de tracts... Je suis d'accord avec la remarque des élus sur la difficulté d'expliquer la réforme aux personnels. J'ai demandé aux Directeurs de laboratoire de le faire, mais il ne le font pas ! Je souhaite travailler avec les syndicats là-dessus.

En réaction à Monteil (Ministère) : j'ai accepté de repousser pour attendre les Etats généraux, j'ai donné un coup de frein pour attendre la LOP jusqu'à fin janvier mais pas jusqu'à fin juin !

Si on donne un coup de frein supplémentaire, il faut me donner de bonnes raisons.

Je veux bien attendre le 19 mai, mais j'ai des doutes sur ce que j'entends. Si la LOP sort après le referendum du 29 mai, il y a le risque de perte de dynamique. La situation est devenue extrêmement difficile au CNRS. Certains cherchent à convaincre des collaborateurs de mon équipe de se désolidariser du projet !

**Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche** : il est difficile de dire que les tutelles freinent pour de mauvaises raisons, Le 21 avril n'est pas une date butoir. Le complot des conservateurs, c'est pas le ministère, j'ai pris la précaution de dire que la loi n'est pas remise aux calendes grecques.

**Une personnalité scientifique** : la solidarité est essentielle. Je propose que le 19 mai soit définitif pour le vote du projet. Il faut un CA unanime.

**B. Meunier (Président du CNRS)** : le projet a évolué, il doit évoluer encore, il y a des points qui méritent encore des discussions. Les vraies tutelles c'est le peuple ! Il y a encore des débats et place pour un projet ambitieux. Il est évident qu'on ne reviendra pas sur cette réforme dans les mois ou les années qui viennent. Il faut débattre sur la façon dont les DIR vont travailler. Il y a 850 personnes au siège dont 160 dans la DR Auteuil, 380 dans les DS. C'est 1% du CNRS qui compte 26000 titulaires et 4000 CDD. Il y a 1600 personnes dans les Délégations régionales, 2500 équivalent temps plein de chercheur perdu à faire des tâches administratives. Si on complexifie encore on aura des pesanteurs et des couches supplémentaires. Ça mérite réflexion !

Le 2<sup>ème</sup> point concerne le positionnement de la DSS par rapport aux DS. La mise en place d'une direction de la stratégie forte mérite discussion. Il y a aussi les mouvements de personnels après les décisions ! Le CA du 21 avril doit être informel, le butoir doit être fixé en juin ou mai.

**B. Larroutou** : un report en mai rend les choses plus difficiles. Il faut prendre des décisions de fonctionnement importantes. Je n'ai pas encore reçu de réelles explications.

**Un représentant du monde économique** : on peut faire un CA informel avant le 21 avril pour discuter et décider dans les délais fixés. Le ministère doit dire si le projet de loi remet en cause fondamentalement le projet ou pas !

**Ministère de l'enseignement supérieur** : Non.

**Une personnalité scientifique** : si les orientations fondamentales de la loi ne sont pas en contradiction, qu'est-ce qu'on pourrait changer sur l'organisation du CNRS si on retarde ?

**B. Meunier** : si on enlève 150 postes sur les 380 au DS, ça vous montre où est le curseur entre DIR et DS.

Je prends l'engagement personnel que ce CA conclura sur le projet du CNRS le 19 mai, je demande la suspension des mesures de mobilité des personnels des sièges en attendant.

**B. Larroutou** : quelles sont les raisons ?

**B. Meunier :** les raisons en sont les observations et les remarques qui ont été faites par les représentants du personnel !

Cette décision n'a pas été soumise au vote du CA.

## 2/ Rapport sur l'activité du CNRS

Le DG n'a pas eu le temps de préparer de présentation orale dans le contexte actuel. Le CA accepte de délibérer à partir du rapport écrit (150 pages).

Je suis intervenu à partir des chiffres fournis et des exemples d'opérations de transferts recherche/industrie. J'ai dénoncé la diminution croissante des contrats industriels passés avec le CNRS (voir tableau en annexe 3) et les conséquences lorsque des entreprises françaises qui exploitent nos brevets sont rachetées par des groupes étrangers (voir mon intervention intégrale en annexe 2). J'ai développé l'idée que sans une politique industrielle forte dans notre pays, la recherche publique était condamnée à se replier sur elle-même et à disparaître.

**Un représentant d'un grand groupe industriel français** abonde dans mon sens mais situe la faiblesse de la France dans le manque d'entreprises investies dans les technologies plus que dans l'investissement de celles qui existent.

**Une personnalité scientifique** pose la question de la part reversée aux personnels sur les brevets et licences dans les 48 Millions d'€ touchés par le CNRS. Réponse 12M€.

Le rapport a été voté à l'unanimité.

## 3/ Rapport sur l'exécution du budget 2004.

Il est présenté par l'agent comptable et la directrice du budget. Je suis intervenu pour dénoncer le fait que pour ne pas dépasser l'enveloppe de la masse salariale initiale, la direction du CNRS a fait diminuer de 1.8% le taux d'occupation des postes de

chercheurs et d'ITA. Cela représente l'équivalent de 476 postes en moins par rapport à 2003. C'est une façon de **reprendre d'une main, ce que les personnels ont regagné l'an passé**. J'ai critiqué aussi le manque de crédits accordés au CAES qui doit faire face à des charges nouvelles avec l'afflux de CDD (voir mon intervention intégrale en Annexe 4).

## 7/ Point sur l'ANR

B. Larroutou fait un point sur l'ANR et les 2 CA auxquels il a participé. Il relate les évolutions notamment dans la répartition des crédits et l'introduction de projets blancs (voir sur le site de l'ANR).

La gestion des programmes de l'agence sera confiée aux établissements. La crainte qu'ils se servent en priorité est évoquée !

Je suis intervenu pour dire que l'introduction de programmes blancs dans les missions de l'ANR posait problème. Certes devant le manque flagrant de crédits récurrents dans les laboratoires, certains se réjouissent de pouvoir y trouver des sources de financement pour leurs projets. Mais si l'agence finance des projets blancs et des projets ciblés, ça n'est plus une agence, mais un nouvel établissement qui vient en concurrence avec le CNRS et les autres EPST. Il faut mettre ces sommes d'argent directement dans les organismes existant pour qu'ils puissent développer leur politique scientifique.

J'ai reçu le soutien de Michel Ladzinski sur cette question !

Le débat sur l'ANR a tourné sur la taille des projets à soutenir (problème de gestion et d'expertise des dossiers) et le nombre souhaitable de projets acceptés par rapport à ceux déposés. Avec 10 % de réussite la sélection est mauvaise, avec 20% c'est l'idéal, dixit le ministère.

## Annexe 1

### Intervention de J. Audin sur le Projet du CNRS au CA du CNRS du 24 mars

Malgré des explications de texte, et, il faut le reconnaître, la prise en compte de certaines remarques, notamment dans l'équilibre des rôles entre les Directeurs interrégionaux et ceux des Directeurs des départements scientifiques, votre projet, M. le Directeur, ne rencontre pas l'enthousiasme dans notre communauté.

Nombreux sont ceux, à tous les niveaux et pas seulement dans les réunions syndicales, qui s'inquiètent pour l'avenir-même du CNRS. Plusieurs raisons sont liées à la lecture et à l'interprétation qu'ils font de vos propositions. On se trouve un peu dans la même situation que pour le référendum sur l'Europe, il y a plusieurs Non au Projet Larroutou, parfois contradictoires entre eux!

**Ce projet a mal commencé**, lorsque pour l'avenir du CNRS vous affirmiez « L'ambition de ce projet est que le CNRS soit un établissement fort ». Cette affirmation était contredite aussitôt lorsque par ailleurs vous écriviez : « Le CNRS n'a plus vocation à piloter l'ensemble du dispositif de recherche » ou « la stratégie du CNRS ne peut pas être de tout faire ».

Et lorsque vous ajoutiez : « Le CNRS doit se placer dans la perspective du développement des universités » ce qui sous-entend qu'à terme il n'aurait plus qu'un rôle mineur, c'est le coup de grâce que vous sembliez lui donner, un peu comme la chronique annoncée d'une mort lente !

**Pourquoi n'avoir pas plaidé dès le départ** pour la complémentarité? Pour le renforcement mutuel ? Tout le monde est convaincu que recherche et enseignement doivent être intimement liés, mais pourquoi faudrait-il que la **gestion de la production des savoirs et la gestion des programmes d'enseignement** soient nécessairement communes ?

Certes vous preniez des précautions de langage en assortissant ces objectifs à moyen terme de conditions à remplir par les universités. Mais le ton était donné et c'est 50 ans de CNRS qui étaient balayés d'un revers de main au nom de schémas ou de modèles exportés d'ailleurs, des

Etats-Unis ou d'Allemagne, qui ne tiennent pas compte de notre culture d'entreprise CNRS, de nos traditions démocratiques!

**De telles perspectives ne sont pas motivantes** pour ceux qui donnent à cet établissement toute leur énergie et toute leur passion. J'en ai rencontré beaucoup ces derniers temps, ce n'est pas des élucubrations de syndicalistes que je rapporte ici.

**Sur l'organisation du CNRS** dont nous parlons aujourd'hui. Vous voulez transformer radicalement son fonctionnement en modifiant toute la philosophie du schéma d'organisation qui conduisait aux prises de décisions.

Pour faire court, vous voulez nous faire passer d'un système semi-consultatif, du bas vers le haut, à un système dirigiste, du haut vers le bas. Je vous ai déjà interpellé là-dessus dans ce CA. C'est cela qui transpire dans ce document dans lequel par exemple le Comité National est complètement absent !!!

J'ajoute qu'en prenant des décisions aujourd'hui pour la mise en place de votre projet, alors qu'il n'est pas encore adopté par le CA, vous alimentez encore plus les craintes et donnez forme à des rumeurs dictatoriales. Je pense en particulier au dégraissage des départements, à vos soit-disant expérimentations ou encore à certains regroupements de laboratoires.

A propos des expérimentations, il serait bon qu'elles soient analysées et validées aussi par ce CA. Vous ne pouvez pas être seul juge et partie dans cette affaire. Si démarche scientifique il y a, il faut la pousser jusqu'au bout et accepter des avis extérieurs.

**Enfin mon sentiment général global** et caricatural, est que la science en tant que telle est absente des préoccupations de ce projet qui se focalise essentiellement sur son utilisation en réponse à des sollicitations extérieures. J'ai dénoncé maintes fois cette vision utilitariste ici.

Vous voulez transformer le premier organisme de recherche européen, organisé et structuré dans toutes les grandes disciplines de la science, fortement impliqué dans la recherche fondamentale, doté d'une politique d'évaluation rigoureuse basée sur la qualité et l'excellence scientifique, en un établissement prestataire de service.

C'est cela le fond de ce projet et il ne diffère pas des objectifs de la loi en préparation et massivement rejetés encore lors des dernières manifestations.

Sur les principaux points de ce document, vision nationale, dynamique régionale, contours des régions, des départements, évolutions des laboratoires, je trouve que votre schéma va complexifier énormément la visibilité du CNRS, y compris de l'intérieur.

**La logique disciplinaire est rompue !** Aucun conseil quel qu'il soit n'a le pouvoir de dessiner les contours des disciplines, c'est la science elle-même qui les fait évoluer.

Votre projet les entasse dans 3 ou 4 départements verticaux et deux départements transversaux (au lieu de 8 actuellement). Seule la chimie fait figure d'électron libre, alors que ce CA devra suivre, à travers des indicateurs, l'activité de 9 disciplines qui n'auront pas d'organisation structurelle. Le Comité National devient une instance extérieure au CNRS dont les avis seront déconnectés des décisions de création ou de renouvellement des laboratoires.

**Sur le terrain on se retrouve avec 5 inter-régions** aux contours tracés à la règle, 19 délégations régionales et un bataillon de Directeurs scientifiques adjoints à cheval sur plusieurs départements qui vont se bagarrer avec un bataillon de Conseillers des Directeurs Inter Régionaux à cheval sur plusieurs régions.

**Personnellement je n'ai rien contre une organisation matricielle** du CNRS à condition qu'elle ne soit pas uniquement une organisation opérationnelle de traduction des décisions, mais qu'elle soit aussi un moyen d'élaboration et de construction de ces décisions.

**Chaque directeur scientifique et chaque directeur régional** doit être porteur des réflexions de sa communauté et non pas exclusivement de lettres de missions de son directeur général !

Je l'ai déjà dit ici, la recherche ne peut pas fonctionner comme ça, il faut des feed backs entre la base et le sommet.

La démocratie est totalement absente de votre projet, elle est indispensable si vous voulez que les personnels s'emparent de lui et le fasse vivre.

**Un mot sur le regroupement des laboratoires.** S'il s'agit d'avoir des laboratoires mieux structurés avec des tailles suffisantes pour aborder les problématiques de leur discipline et pour s'adjoindre des moyens techniques adaptés, tout le monde est d'accord et il n'est pas nécessaire de faire une réforme du CNRS pour cela. De nombreuses équipes travaillent dans ce sens pour proposer des projets à leurs instances d'évaluation.

Mais là encore vos propositions ne sont pas décryptées comme cela, d'autant qu'il faut les mettre en parallèle avec le renforcement du rôle des directeurs de labo que vous voulez transformer en managers plus qu'en animateurs scientifiques.

**On peut discuter à perte de vue** sur les contours de telle ou telle discipline et sur les prérogatives de tel ou tel directeur scientifique ou régional.

Je suis convaincu qu'il faut faire évoluer le CNRS, lui donner plus de poids en région sans pour autant amoindrir l'organisation et la structuration des disciplines.

Vous ne pouvez pas faire cela sans les personnels aient la parole à tous les niveaux de décisions.

Il faut mettre des espaces de dialogue et d'élaboration de propositions dans votre texte.

**Mon vote sur ce projet sera conditionné** par la prise en compte ou non de ces préoccupations, essentielles à mes yeux.

## **A nnexe 2**

### **Intervention intégrale de J. Audin sur le rapport d'activité du CNRS**

Comme d'habitude les faits scientifiques marquants relatés dans ce rapport montrent la grande diversité du CNRS et l'intérêt d'une recherche en amont dans tous les domaines scientifiques!

Les applications sont parfois inattendues comme la semelle des fers à repasser issue des travaux sur les couches minces, ou le nouvel éclairage urbain d'Albi issu de la recherche sur les plasmas.

D'autres découvertes sans doute, sont issues de préoccupations exprimées en aval comme l'Oxane HD développé dans un labo de chimie et utilisé dans les opérations de recollement de la rétine. Dommage quand même que la Société toulousaine qui le fabrique ait été rachetée par une grande firme américaine !

**Quel est le retour sur investissement pour le contribuable financeur d'établissements publics** dans un cas de comme celui-ci ? Qui va profiter des bénéfices financiers entraînés par cette nouvelle approche thérapeutique? La sécurité sociale ? J'en doute !

La mondialisation de l'économie interpelle nos services publics dans la définition de leurs missions. Jusqu'où peuvent-ils aller ?

**La compétence des services publics** s'appliquent sur le territoire national voire européen alors que celles des entreprises se jouent sur le territoire mondial. Les entreprises n'ont de nationalité que celles des capitaux de leurs actionnaires.

**La notion de transfert et de valorisation** de nos découvertes ne peut pas ignorer ces différences et ces enjeux.

**Le CNRS n'est pas un simple opérateur de recherche** comme vous aimez à le dire M. le Directeur, ni un simple employeur de chercheurs et d'ITA, ni un simple créateur de connaissance ou un producteur de résultats, ni non plus un simple propriétaire d'inventions !

**Non, le CNRS est et doit rester avant tout un établissement public** avec des missions de service public. Et dans la mesure où au-delà de sa contribution fondamentale à l'avancée des connaissances universelles, ses travaux ou ses découvertes ont des retombées économiques et marchandes, il doit avoir le souci en permanence de faire en sorte qu'elles bénéficient aussi à l'ensemble de la communauté nationale. Il ne peut pas jouer contre son camp. Il n'est pas neutre ni indépendant.

On voit bien qu'il y a une contradiction quelque part et que **sans une politique industrielle très forte dans notre pays et sans une politique de recherche et développement très forte dans les entreprises** c'est l'avenir de la recherche publique elle-même qui est compromise car contrainte de se replier sur elle-même.

J'ai appris par ailleurs avec intérêt en lisant ce rapport d'activité que selon des neurobiologistes, **le regret** pouvait influencer nos décisions ! Je ne perds donc pas espoir que les membres de ce conseil d'administration qui expriment parfois des critiques légitimes finissent par les traduire aussi dans leurs votes !

**Je me suis amusé à feuilleter les trois** précédents rapports d'activités pour comparer quelques chiffres. En quatre ans, les ressources contractuelles du CNRS ont augmenté de 27%, mais la part des contrats industriels dans l'ensemble de ces ressources est passée de 22,4% à 16,8% en 2004 !

Le financement des régions est passé de 11% en 2001 à 24,5% en 2004 et son volume a doublé entre 2003 et 2004 ! Les autres ressources, en provenance notamment des associations ou fondations sont passées de 6 à 13%. Les financements européens stagnent.

Je ne sais pas si ces chiffres veulent dire grand-chose, car il faudrait intégrer l'ensemble des ressources qui sont gérées par nos partenaires dans les laboratoires, mais globalement on voit bien que les industriels se désengagent de leur responsabilités dans la R & D et se reposent toujours plus sur l'état pour effectuer ou financer les recherches liées à leur propre développement et à leur propre compétitivité.

**Tous les enjeux et tous les débats actuels** sur la recherche publique tournent autour de cette contradiction qu'il faudra bien arriver à surmonter un jour dans l'intérêt de tous. Ce devrait être le rôle de la future loi sur la recherche.

Hélas, je crains que ça ne soit pas dans ce sens que l'on s'oriente.

### Annexe 3

#### Evolution des Ressources propres

Chiffres en Millions d'Euro	2001	2002	2003	2004
Contrats de recherche et participations extérieures	173,25	181,24	188,9	220,4
Entreprises	38,8	33,9	35,9	37
	22,40%	18,70%	19,00%	16,79%
Régions	18,9	33	25,9	53,8
	10,91%	18,21%	13,71%	24,41%
Administrations Publiques centrales	42,5	49,2	56,7	49,7
	24,53%	27,15%	30,02%	22,55%
Autres Collectivités Etablissements Associations Fondations	10,67	7,9	15,9	30,3
	6,16%	4,36%	8,42%	13,75%
Organismes communautaires	52	45,1	54,6	49,6
	30,01%	24,88%	28,90%	22,50%

### Annexe 4

#### Intervention intégrale de J. Audin sur l'exécution du Budget 2004

J'avais dénoncé lors de l'examen du budget primitif de 2004 la faiblesse de sa masse salariale (+1,1% réel et 1510M€).

Celle-ci est traduite dans ce budget exécuté par une **diminution de 1,8% du taux d'occupation des emplois par rapport à 2003**. Cela représente 476 postes équivalents temps plein (ETP) en moins sur un effectif de 26.400. Le nombre d'ETP inoccupés est passé à plus de 900 au CNRS en 2004 (813 ITA et 91 chercheurs) !

**Les ITA, une fois de plus**, paient un lourd tribut à cette politique d'économie budgétaire mais au-delà d'eux, c'est l'ensemble du dispositif qui est affaibli. C'est désespérant de constater que tous les discours sur la nécessité de renforcer le soutien technique dans les équipes ne restent que des discours sans suite! **C'est une erreur stratégique** qui révèle l'absence de volonté politique d'aborder véritablement cette question de la place des métiers et de leurs filières techniques au CNRS. **L'absence d'évaluation réelle** de ces activités explique sans doute cette négligence récurrente.

**En tous cas, ces chiffres relativisent** considérablement la victoire des personnels de 2004. Ce qu'ils ont gagné d'un côté on leur a déjà repris de l'autre !

J'ai même noté un reliquat de 2,2M€ sur la masse salariale de 2004. C'est plus de 40 postes ETP qui auraient pu être payés avec cette somme !

**Pour 2005 la masse salariale prévue** et votée par ce CA (1.522M€) n'est pas meilleure, (+0,8 %). Cela veut dire qu'en l'absence d'un collectif budgétaire nouveau, vous allez encore, M. le Directeur, devoir réguler en jouant sur le taux d'occupation des postes. **Le nombre réel d'emplois va encore diminuer** en 2005 au CNRS !

Le mécontentement des personnels prend sa source dans leur vécu quotidien. Ca n'est pas avec une telle gestion qu'il va s'apaiser.

C'est bien sûr les tutelles qui sont responsables de cette situation !

J'ai du mal à comprendre les raisons de la baisse des dépenses de l'administration. On nous rabâche qu'elle est surabondante au CNRS et elle dépense de moins en moins !

Bien sûr, je m'insurge contre la **non consommation des crédits prévus pour l'action sociale**.

**Le CAES en particulier** ne peut pas faire face aujourd'hui à ses missions de solidarité envers l'ensemble des personnels et notamment envers nos collègues en CDD qui vivent des situations de précarité, de bas salaires et qui frappent à la porte du CAES de plus en plus nombreux.

**Concernant les crédits des laboratoires**, les 152 M€ de 2002 qui ont été réintroduits dans le budget de 2004 ont donné un peu de marge aux finances du CNRS.

Je relève avec inquiétude qu'ils ont surtout servi à relancer les reports budgétaires qui, il est vrai, étaient devenus négatifs, si l'on intègre l'ensemble des dépenses engagées avant la fin de l'année 2003.

**Les laboratoires manquent de crédits récurrents**. Il est urgent d'abonder leurs budgets pour que les chercheurs puissent développer leurs propres programmes.

Le mouvement des chercheurs qui se poursuit encore aujourd'hui avec vigueur a bien pointé les dangers d'un déséquilibre trop grand entre crédits incitatifs et crédits récurrents.

Il serait quand même paradoxal que ces crédits gagnés de haute lutte par les personnels servent finalement à alimenter des stratégies de programmes prioritaires du CNRS qui ne sont globalement qu'une déclinaison de priorités décidées par ailleurs.

\*\*\*\*\*

**Le projet pour le CNRS sera proposé au vote du 16 mai, il reste un mois et demi au CNRS pour se doter d'une réforme que chacun s'accorde à penser nécessaire.**

**Les personnels doivent peser de façon constructive pour que leur établissement trouve la place qu'il mérite sur l'échiquier français, européen et mondial et puisse jouer son rôle essentiel d'organisme de recherche public au service de la cause universelle du progrès dans ses dimensions sociales culturelles et économiques.**

**Les personnels ne peuvent pas rester indifférents et doivent prendre conscience des enjeux.**